

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 19

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naît de le retrouver, sa tante s'efforçait vainement de la consoler. Quant à l'enfant, elle donna de tout son cœur des regrets à son père, autant qu'on en peut exiger à cet âge.

M. Ladureau, lui, demeura les yeux secs et garda le silence, comme pour prendre part à la tristesse générale. Puis lorsqu'il fut seul avec sa femme.

— Voilà ce que c'est, dit-il ; c'est ainsi qu'il devait finir ; au demeurant, il n'a que ce qu'il mérite.

L'avare, après le départ de son fils, n'avait pu se résoudre à chercher un nouveau commis ; son genre d'affaires exigeait le secret ; ce qu'on en savait suffisait pour qu'il fût détesté dans le pays ; il ne se faisait pas d'illusions sur ce point.

Il approchait de la vieillesse ; les travaux de comptabilité dont il avait perdu l'habitude, le prédisposaient à une congestion cérébrale.

Peu de temps après la nouvelle de la mort de son neveu, lui-même succomba à une attaque d'apoplexie, sans autres témoins que son coffre-fort. On le regretta pour la forme, ainsi que l'exigeaient les convenances.

Tout changea de face alors ; l'égoïsme, l'avarice, avaient produit leurs effets ; d'autres sentiments tout opposés allaient faire succéder le bonheur aux jours de tristesse.

La fortune du défunt dépassait toutes les prévisions ; durant sa vie, il l'avait tenue soigneusement cachée sans en jouter lui-même ; ce fut à sa mort seulement qu'elle commença à faire des heureux.

On s'empessa de réintégrer M. de Courcelles dans la propriété de son domaine qui devint, en même temps, celui de sa fille et de son gendre, les deux familles, en comptant Mme veuve Ladureau, n'en devant plus faire qu'une et habiter sous le même toit.

L'enfant de Georges ne tarda point à devenir une grande et belle personne ; elle n'avait de son père que la ressemblance physique ; le reste lui venait de son excellent naturel et des inspirations qu'elle recevait de sa seconde mère, Paul Ladureau et sa femme, après avoir tant souffert, et si longtemps, se promettaient de concert avec la veuve de l'avare d'assurer l'avenir de la jeune fille, ils prirent des dispositions en conséquence. Cette jeune fille qui n'avait rien, se trouva, tout-à-coup, largement dotée. Afin qu'il lui fût aisé de choisir un époux selon son désir, dès que son âge le permettrait et que son cœur le lui dirait.

Une fois mariée, et devenue riche, Mme Lucie Ladureau, loin d'exiter de la jalouse, se fit, de plus en plus, remarquer par sa beauté, par sa bonté, par sa gracieuseté envers tout le monde sans exception, et, en outre, par son extrême bienfaisance à l'égard des malheureux.

L'indécent propos que son frère s'était permis, à l'occasion de sa naissance, et qu'il se plaisait à répéter à tout venant avait, depuis lors, circulé de bouche en bouche. Aussi, en voyant cette jeune fille grandir, embellir, et atteindre par degrés toutes ses perfections, les amis de la famille avaient coutume de se dire entre eux :

« C'est un ange tombé du ciel dans un jeu de quilles ! »

MAURICE DECHASTELUS.

Dans les dernières élections au Conseil communal, un citoyen de Lausanne obtint une seule voix. Après le dépouillement du scrutin, un des membres du bureau lui dit en plaisantant :

« Cette voix, est sans doute la tienne. »

— Tu dis vrai réplique le candidat ; c'est moi-même qui me la suis donnée. Fort heureusement qu'elle était toute seule ; car si j'en avais eu une seconde, tous mes amis m'auraient juré que c'était la leur.

Bébé est en toilette, tiré à quatre épingles, peigné et pompadé.

On le complimente :

— Qui t'a fait une si belle raie ?

— C'est maman. Monsieur a aussi une belle raie, dit-il en désignant une personne de l'assistance, pour montrer qu'il ne croit pas mériter seul tous les éloges.

— Et celui-ci ? lui dit un farceur en lui montrant un monsieur complètement chauve.

— Oh ! lui, il n'en a pas.

Et bébé voulantachever sa pensée, mais trahissant d'être inconvenant, ajoute avec embarras : « Il est nu-tête. »

Encore une jolie coquille cueillie dans le n° 29 de la *Feuille officielle*, avis concernant l'assemblée des actionnaires de la Suisse-Occidentale :

.... MM. les actionnaires sont donc instamment priés de déposer leurs « litres » en temps voulu et d'assister à la réunion du 5 mai, etc.

Quelqu'un rencontre une de ses connaissances : « Tiens, vous voilà ! Je vous croyais mort.

— Non, pas moi, mais mon père. J'ai encore été plus près que lui de la tombe. Nous avons eu tous deux la typhoïde. Mon père en est mort, mais c'est moi qui ai été le plus malade.

X... venait de perdre sa femme. Au moment de la cérémonie funèbre, les invités arrivaient à tour de rôle pour lui faire leurs compliments de condoléance. Un de ses amis intimes s'approche, lui saisit les mains avec effusion et s'écrie :

— Ah mon pauvre Jules, que je te plains ! C'est un rude coup ! Moi aussi, j'ai passé par-là. Tu vas être bien malheureux jusqu'à ce que tu en aies trouvé une autre !

Un pauvre diable de musicien a une garde-robe tellement délabrée qu'on voit le jour au travers. L'autre jour une femme de la maison émue de pitié lui dit :

— Monsieur Oscar, ne vous gênez pas avec nous. Mon mari fait les raccommodages ; si vous voulez, il remettra des boutons, à votre habit.

— Merci, merci, fit le musicien ; mais pendant qu'il y sera, j'aimerais autant qu'il remet un habit à mes boutons.

Le mot du dernier logogriph est *Canon*. Le tirage au sort a donné la prime à M. J. Kiener, cafetier à Fiez.

Problème. Disposer les neuf chiffres sous forme d'une fraction équivalente à $\frac{1}{2}$. — **Prime** : Une série des *Causeries du Conte*.

Théâtre. — Ce soir, *Mlle Agar* de la comédie française et sa troupe, nous donneront **Lucrèce Borgia**, drame en cinq actes de Victor Hugo.

Lundi 9 mai, **Faust** grand opéra fantastique de Gounod.

— Cette œuvre superbe, qui a toujours eu à Lausanne un grand succès, n'en aura pas moins cette fois ci, donnée par l'excellente troupe de M. Fournier.

Papeterie Monnet. — Joli choix de *psautiers* toile, maroquin et velours.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie